

**BACCALAURÉAT GÉNÉRAL**

**SESSION 2010**

**ARTS PLASTIQUES  
CULTURE ARTISTIQUE**

**Série L**

**Durée de l'épreuve : 3 heures 30 mn  
Coefficient : 3**

Partie écrite portant sur la composante culturelle du programme.  
Le candidat doit répondre par écrit aux deux questions.

Pour la première question, le candidat est invité à **analyser une œuvre** ou, selon le sujet donné, à procéder à une analyse comparée d'œuvres à partir de document(s).

Pour la deuxième question, **le candidat a le choix entre deux sujets** relatifs au cadre du programme limitatif de la classe de terminale publié annuellement. La formulation des sujets conduit les candidats à rédiger un développement s'appuyant sur des exemples précis.

Le candidat organise son temps de façon à répondre aux deux questions. Chacune d'elles est évaluée séparément. La maîtrise de la langue française et de l'orthographe est prise en compte sur l'ensemble rédigé.

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

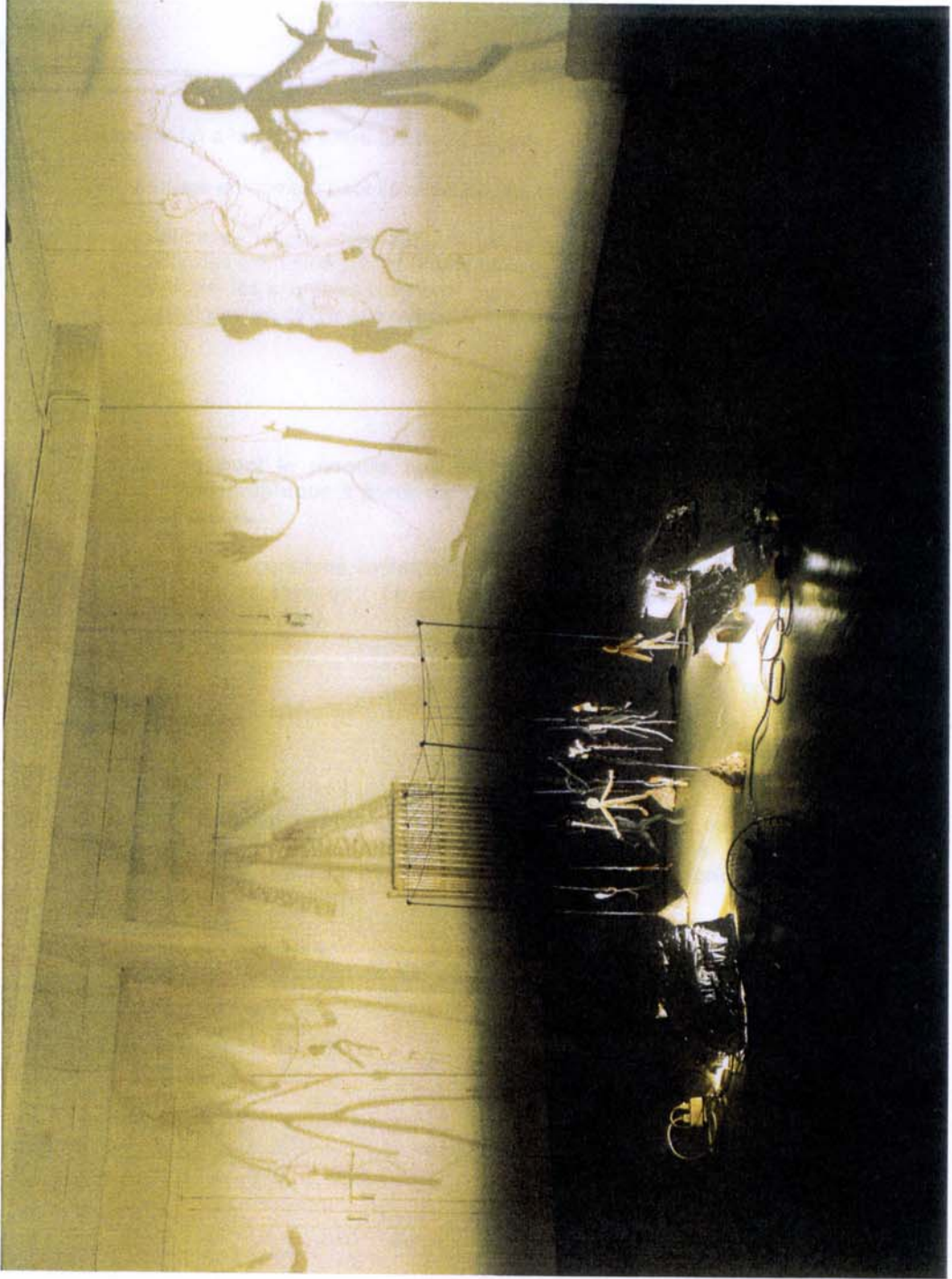
## PREMIÈRE QUESTION : ANALYSE D'ŒUVRE

**Vous analyserez cette œuvre à partir du document ci-joint :**

**Christian BOLTANSKI, *Les ombres*, 1986. Marionnettes en bois, carton, bouchons, projecteurs, ventilateur. Installation au Musée de Nice, Galerie Ghislaine Hussenot, Paris.**

Seront prises en compte pour l'évaluation les capacités du candidat à :

- organiser son devoir de manière claire et structurée
- décrire l'œuvre et à nommer ses constituants plastiques à l'aide d'un vocabulaire précis
- analyser l'œuvre en la contextualisant afin d'en extraire des significations possibles et cohérentes.



## DEUXIÈME QUESTION

**Le candidat a le choix entre les deux sujets.**

Seront prises en compte pour l'évaluation, les capacités du candidat à :

- définir les notions en jeu dans l'énoncé du sujet
- citer des exemples précis, problématisés et pertinents par rapport au sujet
- articuler les exemples cités pour construire un raisonnement
- construire un devoir et à maîtriser la langue à l'écrit

### Sujet 1

**Montrez en quoi le recours aux technologies numériques a transformé le portrait photographique à partir de 1960. Vous appuiez votre propos sur des exemples précis.**

(Référence au programme limitatif : *Champ de l'activité picturale et de la création d'images fixes et animées : Le portrait photographique de 1960 à nos jours, continuité et évolution*).

### Sujet 2

**À partir d'exemples précis et pertinents, vous montrerez comment, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, certains architectes ont pris en compte les caractéristiques (environnementales, physiques, historiques...) du lieu d'implantation des musées.**

(Référence au programme limitatif : *Champ de l'activité architecturale et du paysage : L'architecture des musées au XX<sup>e</sup> siècle*).